

Que penser des radiateurs à économie d'énergie ?

Il existe quatre catégories de radiateurs électriques :

- 1) Les convecteurs : Ils réchauffent l'air ambiant et sont utiles pour réchauffer une pièce d'habitation. C'est une solution adaptée à un usage intermittent. Sinon, gare à la facture d'électricité !
- 2) Les rayonnants : Ils utilisent la propriété du rayonnement infra-rouge. Ils sont adaptés au chauffage temporaire d'espaces extérieurs (*terrasses de café, ateliers*).
- 3) Les soufflants : Ils sont assimilables à des convecteurs auxquels un petit ventilateur a été rajouté. Ils sont adaptés à des pièces exiguës à réchauffer rapidement (*salle de bain par exemple*).
- 4) Les radiateurs à bain d'huile : Il s'agit de convecteurs qui sont insérés à l'intérieur d'une enceinte contenant de l'huile. Ils conviennent à un usage prolongé pour lequel la montée en température sera progressive.

Le choix d'un radiateur dépend donc du confort attendu, et non pas d'une hypothétique économie d'énergie. Or, de nombreuses insertions publicitaires focalisent sur ce seul gain.

Tout radiateur transforme l'énergie électrique en énergie calorifique. La manière dont cette énergie est transformée ne compte pas sur le rendement de la transformation. Un radiateur d'une puissance d'un Kilowatt consommera toujours un Kilowatt par heure. Et le Kilowatt consommé produira toujours la même quantité de calories, quel que soit le mode de transformation.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)